



Agence spatiale  
canadienne

Canadian Space  
Agency



# **Agence spatiale canadienne**

**2014-2015**

**Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé**

**le 31 décembre 2014**

## Compte rendu de la gestion pour le trimestre terminé le 31 décembre 2014

### 1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#)<sup>1</sup>, les Budgets supplémentaires des dépenses, les rapports trimestriels antérieurs de l'exercice en cours de même qu'avec le *Plan d'action économique 2012 du Canada (Budget 2012)*.

### 1.2 Mandat et activités de programmes

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat *de promouvoir l'exploitation et le développement pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace par la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique*.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le [mandat](#) et les activités de programme de l'ASC dans le [Rapport sur les plans et les priorités](#) 2014-2015<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Les données financières présentées à titre de dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses (BPD) et le Rapport sur les plans et priorités (RPP) 2014-2015 peuvent différer des autorisations disponibles présentées dans ce Rapport financier trimestriel (RFT). Les données du RPP comprennent une estimation des rajustements au BPD pour l'année complète, tandis que le RFT présente uniquement les autorisations accordées à ce jour via le processus du budget des dépenses (c.-à-d. BPD et Budgets supplémentaires des dépenses).*

### 1.3 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations, joint à ce rapport, inclut les autorisations de dépenser de l'ASC accordées par le Parlement et utilisées par l'ASC, de manière cohérente avec le [Budget principal des dépenses](#) et les Budgets supplémentaires des dépenses votés au 31 décembre pour les exercices 2013-2014 et 2014-2015. Ce RFT a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

L'ASC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses soit, une comptabilité d'exercice partielle.

La comptabilité axée sur les dépenses inclut donc les déboursés ainsi que certains courus pour les salaires et les indemnités salariales.

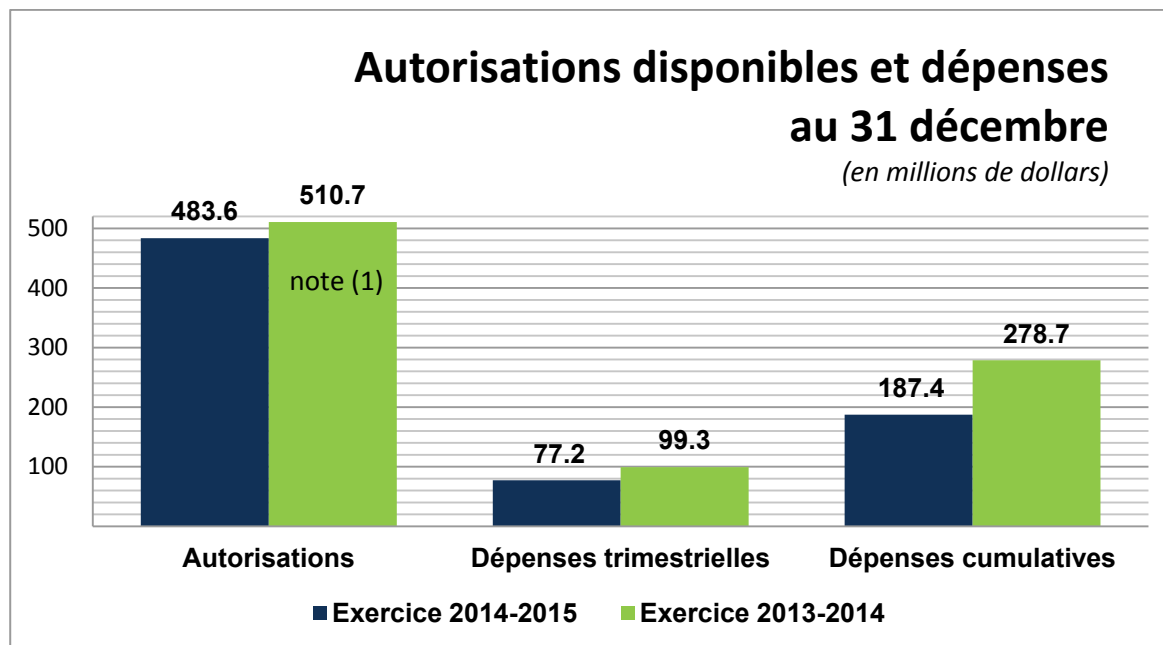
Ce RFT n'a pas fait l'objet d'un audit externe. Par contre, il a été examiné par les membres du Comité d'audit de l'ASC, qui sont satisfaits de la présentation et du contenu du rapport.

## 2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 31 décembre 2014.

La majorité des variations au niveau des autorisations et des dépenses sont en lien avec des reports de fonds et des transferts entre crédits. Ces variations sont habituelles et ne représente aucun enjeu. Parmi les autres raisons expliquant les variations, notons une réduction de 5 millions de dollars liées à la mise en œuvre de mesure d'économies liée du Budget 2012 et Budget 2013 et une augmentation de 4,1 millions de dollars pour l'acquisition de services de données bonifiées du Système d'identification automatique et pour les compensations associées au renouvellement des conventions collectives.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections 2.1 et 2.2 ainsi que dans les tableaux en annexe.



Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Les autorisations disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 (Exercice 2013-2014) ont été ajustées pour inclure un montant de **541 603 \$** pour tenir compte d'affectations bloquées qui avaient été exclues dans le Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé au 31 décembre 2013.

## 2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2014-2015 et 2013-2014

Les crédits totaux disponibles au 31 décembre 2014 sont de 483,6 millions de dollars et représentent une diminution de 27,1 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Autorisations (en milliers de dollars)	2014-2015	2013-2014	Variance	%
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement <b>Note 1</b>	169 442	171 721	(2 279)	- 1 %
Crédit 5 - Dépenses en capital	262 285	294 607	(32 322)	- 11 %
Crédit 10 - Subventions et contributions	41 893	33 630	8 263	25 %
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 919	10 748	( 829)	- 8 %
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	50	20	30	146 %
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>483 589</b>	<b>510 726</b>	<b>(27 137)</b>	<b>- 5 %</b>

(1) Le Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2013-2014 a été ajusté pour inclure un montant de **541 603 \$** pour des affectations bloquées qui avaient été exclues dans le Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2013.

La diminution de 2,3 million de dollars du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une diminution de 4,7 millions de dollars attribuable aux mesures d'économies annoncées dans le budget fédéral de 2012.
- Une diminution de 4,4 millions de dollars pour se conformer à la nouvelle définition commune du crédit pour dépenses en capital résultant en un transfert provenant du crédit Dépenses de fonctionnement au crédit Dépenses en capital.
- Une diminution de 0,4 million de dollars liée à un transfert à Services partagés Canada au titre de l'initiative portant sur les appareils technologiques en milieu de travail (ATMT) (anciennement appelé les appareils pour utilisateurs finaux).
- Une diminution de 0,2 million de dollars liée au plan d'action économique 2013 « Réduire les frais de déplacement grâce à la technologie ».
- Une augmentation de 7,9 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier en raison du report de fonds du crédit de dépenses de fonctionnement de 2013-2014 à 2014-2015. À pareille date l'an dernier, aucune demande d'autorisation supplémentaire du report de fonds du crédit de dépenses de fonctionnement de 2012-2013 à 2013-2014 n'avait été formulée.
- Une augmentation de 4,0 millions de dollars suite à l'approbation des Budgets supplémentaires B, pour l'acquisition de services de données bonifiées du Système d'identification automatique (SIA).

**Agence spatiale canadienne**

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2014

- Une augmentation de 2,0 millions de dollars suite à l'approbation des Budgets supplémentaires B qui consiste à un transfert provenant du crédit 5 - Dépenses en capital afin de soutenir les exigences d'exploitation tel que l'utilisation de la Station spatiale internationale et les contrats de développement de la technologie.
- Une augmentation de 0,1 millions de dollars pour les compensations associées au renouvellement des conventions collectives.
- L'écart résiduel représentant une diminution de 6,6 millions de dollars est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre exigeant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

La diminution de 32,3 millions de dollars du crédit 5 – Dépenses en capital s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une diminution de 25,3 millions de dollars liée à la mission de la Constellation RADARSAT (MCR). La variation entre les deux années s'explique par les besoins différents en flux de trésorerie qui se reflètent par les reports de fonds des années précédentes ainsi que par la diminution du financement additionnel accordé à MCR.
- Une diminution de 13,0 millions de dollars liée à l'autorité obtenue par le report de fonds du crédit capital. Ainsi, le report du crédit capital de 2012-2013 à 2013-2014 a été supérieur à celui de 2013-2014 à 2014-2015.
- Une diminution de 4,6 millions de dollars suite à l'approbation des Budgets supplémentaires B qui consiste en deux transferts : 2,0 millions vers le Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement et 2,6 millions de dollars vers le Crédit 10 – Subventions et contributions.
- Une augmentation de 4,4 millions de dollars pour se conformer à la nouvelle définition commune du crédit pour dépenses en capital résultant en un transfert provenant du crédit Dépenses de fonctionnement au crédit Dépenses en capital.
- L'écart résiduel représentant une augmentation de 6,2 millions de dollars est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre exigeant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

L'augmentation de 8,3 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 3,3 millions de dollars liée aux prévisions de flux de trésorerie du Programme global des contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales.

- Une augmentation de 2,6 millions de dollars suite à l'approbation des Budgets supplémentaires B qui consiste à un transfert provenant du crédit 5 - Dépenses en capital pour appuyer la recherche, la sensibilisation et l'éducation en sciences et technologies spatiales.
- Une augmentation de 2,4 millions de dollars liée aux prévisions de flux de trésorerie des contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne (ASE).
- Une diminution de 0,1 million de dollars attribuable aux mesures d'économies annoncées dans le budget fédéral de 2012.

## 2.2 Changements importants dans les dépenses trimestrielles et cumulatives (crédits utilisés) entre les exercices 2014-2015 et 2013-2014

Les dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 31 décembre 2014 sont 77,2 et 187,4 millions de dollars et représentent des diminutions de 22,1 et 91,3 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

### Dépenses par crédit

Dépenses et variations des dépenses par crédit pour le trimestre terminé le 31 décembre :

Dépenses par Crédit (en milliers de dollars)	2014-2015		2013-2014		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	37 144	95 068	41 332	95 767	(4 188)	( 699)
Crédit 5 - Dépenses en capital	27 314	61 682	54 277	156 163	(26 963)	(94 481)
Crédit 10 - Subventions et contributions	10 254	23 195	989	18 678	9 265	4 517
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 480	7 439	2 687	8 061	( 207)	( 622)
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	( 2)	12	11	13	( 13)	( 1)
<b>Dépenses budgétaires totales par Crédit</b>	<b>77 190</b>	<b>187 396</b>	<b>99 296</b>	<b>278 682</b>	<b>(22 106)</b>	<b>(91 286)</b>

Les diminutions de 4,2 et 0,7 millions de dollars d'utilisation du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement trimestrielles et cumulatives par rapport à la même période de l'exercice précédent s'expliquent principalement par :

- Les variations dans le calendrier de paiements du cycle de mise en œuvre de certaines activités, qui sont une caractéristique inhérente à la mise en œuvre du Programme spatial canadien.
- La diminution de l'effectif et des paiements reliés à la Directive sur le réaménagement des effectifs.

Les diminutions de 27,0 et 94,5 millions de dollars d'utilisation du crédit 5 – Dépenses en capital trimestrielles et cumulatives par rapport à la même période de l'exercice précédent s'expliquent principalement par :

- Les variations proviennent de la diminution des dépenses reliées au grand projet d'état mission de la Constellation RADARSAT (MCR) principalement due aux variations dans le calendrier de paiements et dans le cycle de développement des projets, qui sont une caractéristique inhérente à la mise en œuvre du Programme spatial canadien.

Les augmentations de 9,3 et 4,5 millions de dollars d'utilisation du crédit 10 – Subventions et contributions trimestrielles et cumulatives par rapport à la même période de l'exercice précédent s'expliquent principalement par :

- La variation dans le calendrier des paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE) en 2014-2015.

### **Dépenses par article courant**

Dépenses et variations des dépenses par article courant pour le trimestre terminé le 31 décembre :

<b>Dépenses par Article courant</b> <i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2014-2015</b>		<b>2013-2014</b>		<b>Variance</b>	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Personnel	16 745	51 838	19 534	56 419	(2 789)	(4 581)
Transports et communications	1 180	2 379	1 004	2 542	176	( 163)
Information	2 247	3 029	761	1 831	1 486	1 198
Services professionnels et spéciaux	18 764	42 228	17 138	39 122	1 626	3 106
Location	1 433	2 424	1 100	2 171	333	253
Service de réparation et d'entretien	1 460	2 024	1 043	2 595	417	( 571)
Services publics, fournitures et approvisionnements	545	1 309	479	1 280	66	29
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	29	29	-	-	29	29
Acquisition de matériel et d'outillage	24 502	54 861	57 202	151 933	(32 700)	(97 072)
Paiements de transfert	10 254	23 195	989	18 678	9 265	4 517
Autres subventions et paiements	31	4 080	46	2 111	( 15)	1 969
<b>Dépenses budgétaires totales par Article courant</b>	<b>77 190</b>	<b>187 396</b>	<b>99 296</b>	<b>278 682</b>	<b>(22 106)</b>	<b>(91 286)</b>

Les explications pour les diminutions de 32,7 et 97,1 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives de l'article courant Acquisition de matériel et d'outillage se retrouvent dans la section précédente « Dépenses par crédit », sous le paragraphe faisant référence au crédit 5 – Dépenses en capital.

L'explication concernant les augmentations de 9,3 et 4,5 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives de l'article courant Paiements de transfert se retrouve dans la section précédente « Dépenses par crédit », sous le paragraphe faisant référence au crédit 10 – Subventions et contributions.

**Agence spatiale canadienne**

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2014

Les diminutions de 2,8 et 4,6 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives de l'article courant Personnel s'expliquent principalement par la diminution de l'effectif et des paiements reliés à la Directive sur le réaménagement des effectifs.

Les augmentations de 1,6 et 3,1 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives de l'article courant Services professionnels et spéciaux s'expliquent principalement par les variations dans le cycle de mise en œuvre de certaines activités, et dans le cycle de développement des projets, qui sont une caractéristique inhérente à la mise en œuvre du Programme spatial canadien.

L'augmentation de 2,0 millions de dollars des dépenses cumulatives pour l'article courant Autres subventions et paiements s'explique par le paiement de transition unique dans le cadre de la mise en œuvre du régime de paye en arrérages par le Gouvernement du Canada.

Les augmentations de 1,5 et 1,2 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives de l'article courant Information s'expliquent principalement par l'achat ponctuel en 2014-2015 de données pour le Système d'identification automatique (SIA) pour le gouvernement du Canada.



### **3. Risques et incertitudes**

Caractéristiques propres à la mise en œuvre du Programme spatial canadien : la coopération internationale est indispensable à la réalisation des programmes de l'ASC parce que les partenariats avec les autres pays de compétence spatiale permettent le partage des expertises techniques, des connaissances et des infrastructures. L'ASC mise aussi sur les partenariats avec les entreprises et les universités canadiennes pour convertir les progrès scientifiques et technologiques en produits et services innovateurs. Le marché domestique est relativement restreint et la viabilité du secteur spatial canadien dépend de son positionnement sur les marchés internationaux. De plus, les projets spatiaux font appel à des technologies innovantes qui seront parfois mises à l'épreuve pour la première fois dans les conditions rigoureuses de l'espace.

Ces particularités propres au domaine spatial génèrent un risque de retard dans la réalisation des projets et donc, des risques de reports dans l'utilisation des fonds.

Les dépenses cumulatives au 3<sup>ème</sup> trimestre de 2014-2015 représentent 38,8% de nos autorisations alors que 75% de l'année financière s'est écoulé. Cette diminution par rapport aux exercices financiers précédents s'explique principalement par les variations dans le calendrier des paiements pour la MCR ainsi que par le fait que des crédits totalisant 88,9 millions de dollars faisant partie de nos crédits totaux disponibles pour 2014-2015 sont reportés à des exercices financiers futurs aussi pour la MCR.

Les organismes gouvernementaux utilisent de plus en plus les biens spatiaux pour réaliser leur mandat. Lorsque l'on peut choisir à même de nombreuses possibilités de missions et de partenariats, il risque d'y avoir des écarts entre les besoins des utilisateurs et les services fournis. Dans ce contexte, l'ASC a mis en œuvre un nouveau modèle de gouvernance interministérielle qui facilitera l'identification et l'atténuation d'éventuels écarts entre l'offre et la demande tout en veillant à ce que les ressources financières adéquates soient affectées aux activités spatiales.

De l'Accord de coopération Canada / ASE émanent également des risques tels que les variations des montants payables causés par des changements des statistiques sur le produit national brut (PNB), la variation de la devise canadienne par rapport à l'euro (taux de change), l'inflation et l'application de la politique industrielle de l'ASE. Ces risques ont une incidence à la fois sur les coûts et le profil des flux de trésorerie.

Pour atténuer ces risques, l'ASC revoit régulièrement son portfolio de projets, ses plans d'activités, ses échéanciers et ses stratégies de gestion financière pour s'adapter aux changements apportés aux programmes spatiaux de ses principaux partenaires (National Aeronautics and Space Administration (NASA), ASE et autres agences spatiales). De plus, l'ASC a poursuivi la mise en œuvre de son nouveau Cadre de gouvernance et de surveillance des investissements, ce qui aura pour effet d'améliorer le processus de gestion et de contrôle déjà en place.

#### **4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Le Président M. Walter Natynczyk a quitté l'ASC le 31 octobre 2014. Les affectations intérimaires suivantes ont été mises en place suite au départ du Président. M. Luc Brûlé assure l'intérim dans le poste du Président depuis le 3 novembre 2014. M. Gilles Leclerc assure l'intérim dans le poste de Vice-président depuis le 17 novembre 2014. M. Pierre Jean assure l'intérim dans le poste de Directeur général, Exploration spatiale depuis le 17 novembre 2014.

#### **5. Mise en œuvre du Budget 2012**

La présente section donne un aperçu des mesures d'économie annoncées dans le Budget 2012 qui sont mises en œuvre dans le but de recentrer le gouvernement et les programmes, de faciliter les rapports des Canadiens et des entreprises avec leur gouvernement ainsi que de moderniser et de rationaliser les services administratifs.

L'ASC réalisera des économies annuelles de 29,5 millions de dollars à partir de l'exercice 2014-2015 au moyen de mesures clés qui contribueront activement au plan global du Gouvernement du Canada visant à revenir à l'équilibre budgétaire. Ainsi, l'ASC mettra davantage l'accent sur ses programmes et son soutien en réponse à la demande croissante de solutions fondées sur l'espace qui serviront à rencontrer les mandats et les activités des ministères et organismes du Gouvernement.

Au cours des deux premières années de la mise en œuvre, l'ASC a réalisé des économies de quelque 7,9 et 24,7 millions de dollars pour les années 2012-2013 et 2013-2014. Les économies permanentes se chiffreront à 29,5 millions de dollars à partir de 2014-2015 et se reflèteront dans les crédits suivants :

- Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement, diminution de 24,7 millions de dollars dont 4,4 millions de dollars pour les salaires.
- Crédit 10 - Subventions et contributions, diminution de 3,9 millions de dollars en raison d'économies pour les Programmes de subventions et de contributions de l'ASC.
- Crédit législatif – Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, diminution de 0,9 million de dollars.

D'ici la fin de l'exercice, les principales diminutions au niveau des dépenses provenant des mesures d'économie annoncées dans le Budget 2012 se réaliseront dans le Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement dans plusieurs articles courants, principalement ceux de Personnel et Transports et communications.

Les économies prévues ne sont assorties d'aucun risque ni d'aucune incertitude.



**AGENCE SPATIALE CANADIENNE**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2014**

Annexe 1

**État des autorisations** (non audité)

(en milliers de dollars)

	<b>Exercice 2014-2015</b>			<b>Exercice 2013-2014</b>		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 (1, 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Crédit 1: Dépenses de fonctionnement	169 442	37 144	95 068	171 721	41 332	95 767
Crédit 5: Dépenses en capital	262 285	27 314	61 682	294 607	54 277	156 163
Crédit 10: Subventions et contributions	41 893	10 254	23 195	33 630	989	18 678
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 919	2 480	7 439	10 748	2 687	8 061
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	50	- 2	12	20	11	13
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>483 589</b>	<b>77 190</b>	<b>187 396</b>	<b>510 726</b>	<b>99 296</b>	<b>278 682</b>

(1) N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

(2) Les crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 ont été ajustés pour inclure un montant de **541 603\$** au Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement pour tenir compte d'affectations bloquées qui avaient été exclues dans le Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2013.

**AGENCE SPATIALE CANADIENNE**

Annexe 2

**Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2014**

**Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)**

(en milliers de dollars)

	<b>Exercice 2014-2015</b>			<b>Exercice 2013-2014</b>		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2014	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 (1)	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2013	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Personnel	70 251	16 745	51 838	72 623	19 534	56 419
Transports et communications	4 405	1 180	2 379	4 098	1 004	2 542
Information	6 227	2 247	3 029	908	761	1 831
Services professionnels et spéciaux	110 201	18 764	42 228	114 199	17 138	39 122
Location	3 986	1 433	2 424	2 347	1 100	2 171
Service de réparation et d'entretien	3 012	1 460	2 024	3 397	1 043	2 595
Services publics, fournitures et approvisionnements	3 271	545	1 309	2 330	479	1 280
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	0	29	29	1 110	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	236 677	24 502	54 861	272 067	57 202	151 933
Paiements de transfert	41 893	10 254	23 195	33 630	989	18 678
Autres subventions et paiements	3 666	31	4 080	4 017	46	2 111
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>483 589</b>	<b>77 190</b>	<b>187 396</b>	<b>510 726</b>	<b>99 296</b>	<b>278 682</b>

(1) Les dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 figurant aux articles courants Transports et communications et Location ont été ajustées pour inclure des montants de **186 354\$** et **355 249\$** pour tenir compte d'affectations bloquées qui avaient été exclues dans le Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2013.